

**DÉCISIONS** de la 1<sup>re</sup> Assemblée générale de tous les membres de  
l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal  
tenue le jeudi 6 juin 2024  
à 10 h 00 pour la session préliminaire à l'Alliance  
et à 18h00 au Centre Antique de Montréal pour la session principale

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**01.01** Que l'ordre du jour suivant soit adopté tel que présenté au document AG.2324.001 :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption d'un procès-verbal
3. Modifications aux statuts de l'Alliance
4. Mandat scénarios fonds de grève
5. Rapport annuel du Conseil d'administration
6. Sujets divers

**ADOPTION D'UN PROCÈS-VERBAL**

**01.02** Que le procès-verbal de la 1<sup>re</sup> Assemblée générale de tous les membres, tenue le 25 mai 2023, soit adopté, sous réserve de modifications à faire parvenir à l'Alliance avant le 11 juin 2024, auquel cas il sera soumis à nouveau à l'Assemblée pour adoption finale.

**MODIFICATIONS AUX STATUTS DE L'ALLIANCE**

**01.03** Que l'Assemblée générale adopte l'avis de motion Beauvais St-Pierre et la proposition de modification au chapitre 10 des statuts contenus au document AG.2324.003.

**MANDAT SCÉNARIOS FONDS DE GRÈVE**

**01.04** Demande de vote.

**01.05** Que l'Assemblée générale rejette la possibilité d'instaurer un fonds de grève sans hausse du taux de cotisation syndicale.

**01.06** Que l'Assemblée générale mandate le Conseil d'administration pour faire un programme d'éducation syndicale et financière afin d'outiller les membres dans la mise en place d'un fonds individuel d'urgence.

**RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**01.07** Que l'Assemblée générale reçoive le rapport annuel du Conseil d'administration pour 2023-2024, tel que présenté au document AG.2324.002.

